



(RECHERCHE DE *CHLAMYDIA TRACHOMATIS*, GONOCOQUE ET *MYCOPLASMA GENITALIUM* PAR PCR)

Le respect de cette procédure est essentiel pour garantir une bonne sensibilité de la technique

**Prélèvement d'un 1<sup>er</sup> jet d'urine :**

1. Le prélèvement doit être réalisé chez un patient **n'ayant pas uriné depuis au moins 2 heures.**
2. Faire uriner le patient **directement dans le pot de transfert.** Pas de nécessité de toilette locale.
3. **Ne recueillir que les 3-4 premiers ml.** Terminer la miction dans les toilettes
3. Identifier le tube de milieu de transport fourni par le laboratoire
4. Utiliser la pipette de transfert en plastique pour transférer l'urine du pot de transfert dans le tube du milieu de transport jusqu'à ce que le niveau de liquide se situe entre les 2 lignes noires indiquées sur l'étiquette du tube.
5. Reboucher le tube de façon hermétique, le mettre dans un sachet
6. Joindre le bon de demande d'examen précisant la nature du prélèvement
7. Stocker le milieu de transport entre 2° et 30°C.
8. Transmettre le sachet au laboratoire de biologie du centre hospitalier.

Contenu du kit fourni par le laboratoire : 1 tube de milieu de transport, une pipette de transfert N.B. Vérifier la date de péremption indiquée sur le tube